

**Chef(fe) du service territorialisé EST  
Chargé(e) de la PREVISION-OPERATION**

Placé sous l'autorité du chef du groupement Prévision, et en lien avec le chef de groupement Opérations, le chef du service prévision-opération du groupement territorial a pour mission de relayer le déploiement de la politique de gestion des risques de l'établissement à l'échelle du territoire d'affectation. De l'analyse des risques à l'organisation de l'optimisation du potentiel opérationnel, le chef de service prévision-opération doit avoir une action mobilisatrice sur les ressources présentes sur le territoire. Il propose, pour validation au chef de groupement, la gestion et la sollicitation des ressources opérationnelles affectées au groupement territorial pour répondre aux objectifs de couverture des risques courants et particuliers.

**Missions :**

- Déploiement sur le groupement des politiques départementales en matière de prévision en lien avec le groupement opérations ;
- Analyse des risques du territoire ;
- Conseil aux autorités sur les problématiques de DECI, de Plan Communal de Sauvegarde et de déclinaison locale du dispositif ORSEC ;
- Supervision de l'organisation des exercices et entraînements jusqu'au niveau chef de colonne ;
- Suivi des Demandes de Moyens Opérationnels et des re couvertures opérationnelles du GTSO ;
- Coordination de la mise en œuvre des dispositifs prévisionnels de secours sur le territoire ;
- Suivi du réseau post-op et retour d'expérience ;
- Animation des réseaux des différents correspondants du groupement (Référénts PRS/OP, DECI etc..) ;
- Elaboration et suivi des ER de compétence territoriale ;
- Gestion des manifestations publiques ;
- Contributions à la mise à jour du SDACR ;
- Participation aux animations fonctionnelles des services et aux comités de groupement territorial ;
- Participation à la chaîne de commandement opérationnel :
  - Chef de colonne - Bassin du Groupement EST
  - Officier CODIS.

**Profil souhaité :**

- Être capable de mobiliser, de convaincre, d'animer une réunion ;
- Être capable de réactivité et d'autonomie ;
- Être force de proposition et en capacité de rendre compte ;
- Être capable d'expertise sur les logiciels métiers alerte, cartographique

**Grade :** Capitaine SPP

**Informations complémentaires :** Lors de la prise d'astreinte de chef de colonne, le lieu de résidence devra se situer dans le périmètre compatible avec cette astreinte.

**Renseignements complémentaires :** Lieutenant-colonel Jean-François MEUR – Chef de Groupement Prévision  
Tél. : 06 33 31 65 72

**Lieu de travail :** Centre de secours de Vitré

Les candidatures doivent être adressées jusqu'au 10 juillet inclus via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sdis-35-avis-de-vacance-pour-1-chef-fe-de-service->

ou par courrier (référence du poste n° 595)  
Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine  
2, rue du Moulin de Joué – BP 80127 - 35701 RENNES Cedex 7